
2009 – 1 Règles de fonctionnement

<h3>Délibération</h3>

Etaient présents : (27 membres)

Collège des Élus :

Mesdames Annie DAVY, Maire de Bédée – Christine LELIEVRE, Maire de Sévérac.

Messieurs Jean-René MARSAC, Conseiller Régional de Bretagne – François HERVIEUX, Conseiller Général du Morbihan – Michel DEMOLDER, Président du Syndicat Intercommunal de la Seiche Aval – André PIQUET, Maire de Bohal – Joël BOURRIGAUD, Maire de Saint-Dolay – Joseph COLLET, Maire de Trévé – Marc HERVE, Conseiller Municipal de Rennes – Marcel LE BOTERFF, Maire d'Elven – Jean-Claude LOZE, Maire de la Grée Saint Laurent – Yves DANIEL, Maire de Mouais.

Collège des Usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations :

Mesdames Sylvie LE TOUCHE, Union des Entreprises d'Ille et Vilaine – Françoise LACHERON, Association « Bretagne Vivante »

Messieurs Joseph MENARD, Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine – Alain GUIHARD, Chambre d'Agriculture du Morbihan - Bernard DU REAU, Président du Syndicat de la Propriété rurale d'Ille et Vilaine - Camille RIGAUD, association « Eaux et rivières de Bretagne » - Claude BOUESSAY, Président de la Fédération de pêche d'Ille et Vilaine - Christian LE CLEVE, Délégué régional de la Fédération de pêche du Morbihan - Claude DELABROSSE, Maison de la Consommation et de l'Environnement d'Ille et Vilaine - Patrick STUTZINGER, collectif des associations de sinistrés du Bassin de la Vilaine.

Collège de l'Etat et de ses Etablissements Publics :

Messieurs Romain CHAUVIERE, MISE du Morbihan – Yvon BERHAULT, MISE des Côtes d'Armor – Yvon SIOU, Agence de l'Eau Loire-Bretagne – Yves QUETE, Ingénieur Geo sciences – Pierre AUROUSSEAU, UMR SAS, Professeur Agrocampus Rennes

Etaient excusés :

Mesdames Andrée GAUDOIN, Conseillère Régionale des Pays de la Loire – Yvette ANNÉE, Conseillère Général du Morbihan – Marie-Jo HAMRD, Conseillère Générale du Maine et Loire - Nicole BOUILLON, Conseillère Générale de la Mayenne – Muriel GUILLET, MISE de la Mayenne - Martine PINARD, MISE d'Ille et Vilaine – Sylvie GUICHOUX CLEMENT, Déléguée Régionale de l'ONEMA.

Messieurs Jean-Pierre MOUSSET, Conseiller Régional de Bretagne - Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine – Christophe MARTINS, Conseiller Général d'Ille et Vilaine – Joseph LEGAL, Conseiller Général du Morbihan - Yvon MAHÉ, Conseiller Général de Loire-Atlantique – Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique – Robert NOGUES, Conseiller Général des Côtes d'Armor – André CALISTRU, Conseiller général des Côtes d'Armor – Jean-Louis GAUTIER, Maire de Landujan – Thierry TRAVERS, Président du Syndicat Intercommunal du Chevré - Hubert HUCHET, Président du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de la Vilaine Amont – Jean-Yves LEFEUVRE, Président du Syndicat Intercommunal de la Flume – René MORICE, Maire de Glénac – Philippe LEMONNIER, Maire Adjoint de Saint Vran – Michael TREGOUET, Maire Adjoint de Loscouët sur Meu – Jean-Pierre LETOURNEL, Représentant des Etablissements Locaux – Aimé CHAUVIN, Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique – J-F LE TALLEC, Président de la CRCI de Bretagne - Robert GASCOIN, Président de la Fédération de Pêche de la Loire-Atlantique.- Jacques HAMONIC, Ligue de Canoë-Kayak de Bretagne – Charly BAYOU, Comité des canaux Bretons – Jean-Michel BRUNEAU, Sous-préfet de Redon – Paul FERRAND, MISE de Loire-Atlantique – Marc CABANE, Préfet du Maine et Loire.

Assistaient également à la séance :

Mesdames Christine ALLAIN et Anne RICHOU, Conseil Général d'Ille et Vilaine – Françoise JEHANNO, Conseil Général du Morbihan – Gwénaél ARTUR, Chargée de mission FDAPPMA d'Ille et Vilaine – Yvonne VERNAY, Stagiaire INRA Rennes – Véronique VINCENT, Chambre d'Agriculture du Morbihan

Messieurs Gérard HUET, Maire de Loudéac – Eric RAVENET, Conseil général des Côtes d'Armor – Pascal RENAULT, animateur du SYMEOL – Guy RIVAL, Maire de Billiers et Président du Comité d'Estuaire – Jean-Noël LAGUEUX, Président du Syndicat du Lié – Vincent PITTOIS, Mairie de Rennes – Patrick EDELINE, Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine – Bertrand BARBIER THALY, animateur du SI du Trévelo

Services de l'IAV :

Mademoiselle Nathalie BERNARD, Ingénieur Chargée de Mission Estuaire

Mademoiselle Claire-Lise PERRONNEAU, Secrétariat du SAGE Vilaine.

Monsieur Nicolas DOUCHIN, Chargé de Mission Assistance aux Syndicats de Bassin

Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine, Directeur Adjoint.

Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services.

Les modifications principales proposées dans les règles de fonctionnement de la CLE sont :

- L'incorporation de la suppression des suppléants.
- Quorum.
- Les procédures d'avis demandés à la CLE.

*

* *

Après avoir rappeler la non atteinte du quorum lors de la précédente session et les modifications apportées au document, la Commission Locale de l'Eau prend acte et approuve les nouvelles règles de fonctionnement.



Jean-René MARSAC
Président de la CLE du SAGE Vilaine